

A adresser à :

Monsieur Jean-Marie Mouton
5 rue de la Gare
57560 Vasperviller

Objet : Demande de retrait de plainte pour dénonciation calomnieuse

Je soussigné :

nom et prénom
adresse 1
adresse 2
Cde Postal Ville
Tél
courriel

co-signataire de la dénonciation à l'encontre de Jean-Marie Mouton envoyée le 28 novembre 2019 à l'attention de Monsieur le Maire de Vasperviller, reconnaît ne pas avoir pris conscience de la gravité de l'infraction commise :

Selon l'article 226-10 du Code pénal :

« La dénonciation, effectuée par tout moyen et dirigée contre une personne déterminée, d'un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires et que l'on sait totalement ou partiellement inexact, lorsqu'elle est adressée soit à un officier de justice ou de police administrative ou judiciaire, soit à une autorité ayant le pouvoir d'y donner suite ou de saisir l'autorité compétente, soit aux supérieurs hiérarchiques ou à l'employeur de la personne dénoncée, est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 45.000 € d'amende. »

J'affirme ne pas avoir participé à la réalisation des faux documents inclus dans la dénonciation et tendant à prouver que Monsieur Jean-Marie Mouton aurait diffusé des propos et images racistes, ou que si j'y ai participé, je le regrette sincèrement, et que jamais je n'ai eu connaissance que Monsieur Jean-Marie Mouton a tenu le moindre propos ou eu la moindre attitude pouvant être qualifié de raciste.

De même, je n'ai pas connaissance que Monsieur Jean-Marie Mouton a diffusé une fausse couverture satyrique du journal Voici mettant en scène de façon humoristique les hommes politiques de la région ; je sais qu'il s'est contenté de conserver ce montage sur son ordinateur et éventuellement à le montrer à celles et ceux qui l'on souhaité au sein du club et qu'il n'a jamais distribué d'épreuve imprimée du dit document, ce qui d'ailleurs n'aurait pas manqué d'être présenté comme preuve lors de l'exclusion de M Mouton, et donc, ce document est arrivé ultérieurement, sans doute par ruse, en possession de personnes déterminées à s'en servir aux seules fins de nuire à Monsieur Jean-Marie Mouton.

Je suis conscient que l'exclusion « théâtrale » et humiliante de Monsieur Jean-Marie Mouton du club photo Grain d'Ciment au cours d'un simulacre de procès a procédé de la même technique de diffamation et de mensonge orchestrée par l'ancienne présidence du club, et donc, je suis tout à fait favorable à la réintégration de Monsieur Jean-Marie Mouton et j'appuierai toute initiative en ce sens si lui même le souhaite.

Je vous adresse mes plus sincères excuses pour avoir participé par ma signature inconsidérée à la dénonciation calomnieuse dont vous avez été victime, et je vous demande de transmettre mes excuses à Monsieur le Maire de Vasperviller.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir abandonner les poursuites engagées à mon encontre auprès de Monsieur le Procureur de la République du Tribunal Judiciaire de Metz.

Fait à _____ le _____

Signature :